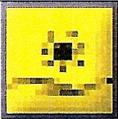


COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL – TOUTES CATEGORIES CHALONNES – SAMEDI 23 AOUT 2014 -

	ORGANISATION : Récompenses : Comité Régional Secrétariat : Comité Régional, Comité Dépt 49 et club local	25 m - 5 couloirs
	Catégories d'âge : Toutes Catégories (A/P/B/M/C/JS)	Nota : depuis la saison sportive 2012/2013, les nageurs(ses) nés en 2004, 2005 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, pass'sport de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace ExtraNat.
	Proposition sur www.extranat.fr Du jeudi 14 août au jeudi 21 août 2014	TARIF : 3.50 € par épreuve individuelle Le règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité Régional des Pays de la Loire et envoyer au Comité Régional de Natation : 44 rue R. Rolland – BP 90312 – 44103 NANTES CEDEX 04. Aucun engagement ne sera accepté sur le bord du bassin. Aucun hors course

PROGRAMME :

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
ouverture des portes : 8H30 – début des épreuves : 9 h 30	ouverture des portes : 13H30 - début des épreuves : 14H30
200 Dos – Dames/ Messieurs 100 Brasse – Dames/ Messieurs 50 pap – Dames/Messieurs 100 Libre – Dames/Messieurs 50 Brasse – Dames/Messieurs 200 Papillon – Dames/Messieurs ENTRACTE 10 mn 200 4 Nages – Dames Messieurs	200 Libre – Dames/Messieurs 100 4 Nages – Dames/Messieurs 200 Brasse – Dames/Messieurs 100 Dos – Dames/Messieurs 50 Libre – Dames/Messieurs ENTRACTE 10 mn 50 Dos - Dames/Messieurs 100 Papillon – Dames/ Messieurs

ENGAGEMENTS

Compétition ouverte aux nageurs ayant réalisé au moins 1 performance du tableau de qualification régionale dans la saison. Le nageur qualifié dans une seule épreuve (ou 2 uniquement) pourra nager jusqu'à 3 fois dans la journée.

Le nageur qualifié dans 3 épreuves ou plus doit être engagé sur les épreuves où il a obtenu sa qualification. Pour tous les nageurs les temps de qualification doivent être réalisés sur la saison en cours

Epreuves autorisées par nageur : 4 épreuves

CLASSEMENT

Classement au temps à l'issue de chaque épreuve par catégorie d'âge.

RECOMPENSES INDIVIDUELLES

M/C/J-S : Le 1^{er} et la 1^{ère} de chaque catégorie par épreuve individuelle sera récompensé

A/B/P : Les 3 premiers de chaque catégorie par épreuve seront récompensés.

Il n'y aura pas de récompense ou de titre si les temps de la grille de qualification régionale ne sont pas réalisés.